L'APOLLINAIROIS

VOL. 27 / Nº 1 / SEPTEMBRE 2019

Date de tombée : **27 septembre 2019**
Prochaine parution : **15 octobre 2019**

BIBLIOTHÈQUE AU JARDIN DES LIVRES

LA BIBLIOTHÈQUE AU JARDIN DES LIVRES
FÊTE SES **40 ANS** CETTE ANNÉE.

UNE JOURNÉE SPÉCIALE SE TIENDRA
LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE PROCHAIN.
VENEZ EN GRAND NOMBRE!

INDEX

2 : Mot du maire
3 : Mot d'Urbain
4 : Bibliothèque – Licence de chiens
5 : Corporation des aînés – Club FADOQ
6 : Composteurs – Manger local – Barils récupérateurs d'eau – Chorale liturgique
7 : Scouts AGAPOGIL – L'Entraide – Journée élimination pauvreté
8 : Fermières – Centre-Femmes
9 : Chevaliers de Colomb – Salon des artisans – Équipe pastorale – Société d'horticulture
10 : Express vers Ste-Foy – CPAL – Filles d'Isabelle
11-13: Procès-verbaux d'août
14 : Services de garde en milieu familial privés – Le Marchand de lunettes – Cours de tricot
15 : Calendrier des activités et coordonnées

MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE

Mot du maire

Avec la fin de l'été vient la rentrée scolaire. Grâce à l'implication de tous les intervenants, nous avons réussi à faire installer notre feu de circulation à l'intersection de la rue des Vignes et de la route 273, près de la nouvelle école des Sentiers, juste avant la rentrée des classes. Plus tôt cet été, une piste multifonctionnelle a également été aménagée le long de la route 273, entre la rue Moreau et la rue des Vignes. Il était impératif pour le conseil municipal de sécuriser les déplacements de nos citoyens dans ce secteur, surtout pour les jeunes élèves qui se rendent à pied à l'école.

Concernant ce réaménagement, il faut savoir que la route 273 est sous la juridiction du ministère des Transports (MTQ). La Municipalité a donc fait une demande au MTQ pour installer un feu de circulation et aménager une piste multifonctionnelle. Ne croyant pas le tout nécessaire, le Ministère n'a pas voulu payer pour ces infrastructures, mais nous a tout de même donné l'autorisation de procéder à nos frais. Malgré des sommes très élevées, la Municipalité a pris ses responsabilités et a décidé d'investir dans ces infrastructures. Pour la Municipalité, la sécurité n'a pas de prix! Les feux de circulation auront donc couté 370 000 $ et la piste 445 000 $, pour un total de 815 000 $. Cette somme a été prise au surplus accumulé.

La Fête au Village s'est déroulée du 23 au 25 août derniers. Depuis plusieurs années, le comité a comme objectif d'apporter de la nouveauté. Cette année, l'attraction principale était la structure de Via Ferrata qui représente un petit parcours comme les circuits d'arbre en arbre. Pour les autres nouveautés, nous avions un caricaturiste, des sculptures de ballons, du Katag, la Boite à crème, un spectacle actif de Kronos, des Karts à pédales et bien sûr, notre super belle mosaïque collective. Elle sera bientôt exposée au centre Multifonctionnel. Je tiens sincèrement à remercier tous les citoyens pour ce beau travail collectif. Le dévoilement a été fait durant la messe du dimanche, sous le chapiteau. Enfin, notre brunch familial, qui permet aux familles de socialiser et de passer un beau moment, fut un grand succès.

La classique annuelle du tournoi de balle municipale de Saint-Apollinaire avait lieu les 23 et 24 août. Cette 4e édition fut l'une des plus relevées avec la venue de 4 équipes du camping du Domaine de la Chute. Elles se sont ajoutées aux 8 équipes du village. Les 12 équipes se sont affrontées amicalement, mais avec intensité et un désir de savourer la victoire. L'édition 2019 a couronné la rue Moreau grande championne! Merci au comité organisateur bénévole pour leur temps passé à la préparation et à l'amélioration du tournoi : Dany Desruisseaux, Mélanie Fillion, Sébastien Garcons Côté, Philippe Martineau, Geneviève Fafard, Isabelle Girard et Patrick Gosselin. On vous dit à l'année prochaine pour un autre beau week-end de balle.

En terminant, pour les citoyens qui ont des travaux de mise aux normes d'installation et d'assainissement des eaux usées résidentielles, il existe un crédit d'impôt qui pourrait être intéressant pour vous. Rendez-vous sur le site de Services Québec – Citoyens et cherchez (credit-assainissement-eaux-usees) pour avoir plus de renseignements.

Bon automne à tous!

Votre maire,
Bernard Ouellet

Le mot d'Urbain

SERVICE DE L'URBANISME

ABRIS D'HIVER (autos et accès piétonniers)

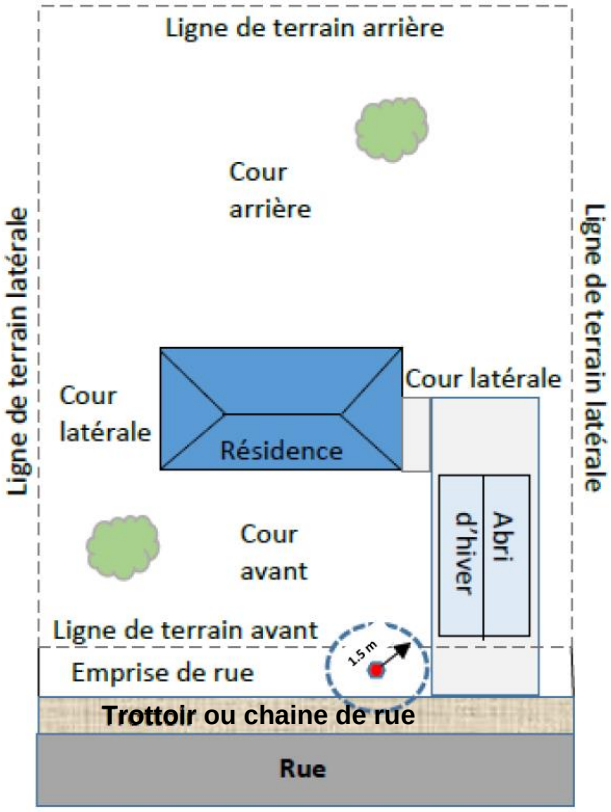

Normes applicables

Un abri d'hiver pour véhicules ou pour piétons est permis dans toutes les cours.

Un abri doit être distant d'au moins 1.5 mètre de la bordure de rue ou du pavage, **sans jamais empiéter l'emprise de rue**.

Un abri d'hiver ne peut être installé à moins de 1.5 mètre d'une borne-fontaine **ni être fixé sur celle-ci**.

Aux intersections, les dispositions relatives au triangle de visibilité doivent être respectées.

Période autorisée

Les abris d'hiver pour véhicules et piétons à l'entrée d'un bâtiment principal, ainsi que les clôtures à neige et autres protections hivernales, sont autorisés dans toutes les zones du **1er octobre au 1er mai de l'année suivante**.

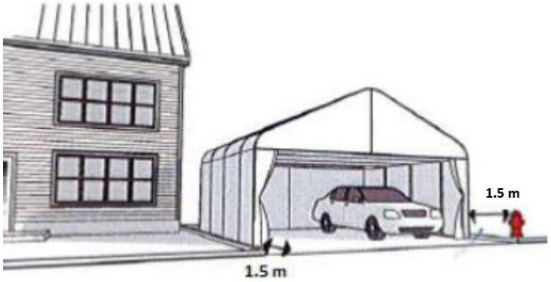

Compilation des demandes de permis et certificats	Juillet-août	Cumulatif
Autorisation chenil	0	1
Abattage d'arbre	3	12
Affichage	5	17
Autorisation – changement d'usage	2	11
Agrandissement bâtiment complémentaire	4	4
Agrandissement résidentiel et non résidentiel	5	14
Autorisation déboisement	2	2
Autorisation démolition	3	13
Branchement	6	45
Clôture et muret de soutènement	7	32
Construction bâtiment complémentaire	25	84
Construction bâtiment principal	7	55
Installation septique	8	25
Licence de chien	0	2
Patio, galerie, terrasse	4	29
Piscine	9	40
Puits	3	14
Transformation et réparation	23	75
Lotissement	4	10
Total	**120**	**485**

Pour toutes informations concernant le service d'urbanisme :

Faites le www.st-apollinaire.com
ou
contactez-nous au 418 881-3996

Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et en environnement au poste 224
Nathalie Breton, inspecteur en bâtiment et en environnement adjoint au poste 235
Cathy Bergeron, directrice générale adjointe et responsable du service d'urbanisme au poste 229.

Bon automne,
votre ami, *Urbain Fleury*

La bibliothèque « Au Jardin des livres » de St-Apollinaire vous informe…

40E ANNIVERSAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le samedi 28 septembre 2019, de 9 h 30 à 13 h, se tiendra une journée spéciale pour le 40e anniversaire de la bibliothèque. Vous pourrez emprunter et retourner des livres comme à l'habitude, mais aussi, vous pourrez participer à un rallye (enfants et adultes) dans la bibliothèque, à une chasse au trésor, et il y aura même une heure de conte exceptionnelle par Mamie Loulou. Venez nous voir et fêtez avec nous!

LECTURE DE SALON 2

Vous pourrez assister à la deuxième édition de Lecture de Salon, avec Suzane O'Neill, le mercredi 2 octobre 2019, à 19 h. Venez vous détendre et vous divertir lors de cette soirée de lecture animée pour les adultes. L'activité se déroulera dans la salle du conseil, sous la bibliothèque (entrée du stationnement).

CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Pour une seconde fois, vous pourrez voir l'exposition des œuvres de Byajel, au centre Multifonctionnel, du 11 octobre au 10 novembre 2019. L'artiste exposera ses œuvres afin de permettre à ceux qui n'avaient pas pu se rendre la dernière fois de voir ce qu'elle fait. Que ce soit pour la première ou la deuxième fois, n'hésitez pas à vous déplacer pour admirer les diverses toiles de notre bénévole.

Pour connaître les nouveautés ou les activités à venir, suivez-nous sur facebook à : Bibliothèque Au jardin des livres.

Bonne fin d'été à tous et bonne rentrée scolaire aux personnes concernées.

Julie Michaud, responsable
418 881-3996, poste 250

NETTOYAGE DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE

La Municipalité tient à aviser les usagers qu'elle procédera au nettoyage du réseau d'égout sanitaire dans votre secteur, du **lundi 23 septembre au vendredi 1er novembre** 2019.

Pour les résidences qui ne sont pas munies de clapets de retenue, veuillez fermer les couverts de toilettes et mettre les bouchons dans vos éviers, afin d'éviter les mauvaises odeurs et diminuer les débordements.

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Dans le but de vous assurer l'apport d'une eau de qualité, la Municipalité tient à aviser les usagers qu'elle procédera au nettoyage du réseau d'aqueduc à compter du **lundi 23 septembre au vendredi 25 octobre** 2019.

Le nettoyage débutera vers 21 h. Aucun produit chimique n'est utilisé.

Si toutefois l'eau était colorée, brouillée ou contenait des particules, veuillez la laisser couler quelques instants avant de l'utiliser. Il est possible que le nettoyage occasionne des baisses de pression.

RAPPEL IMPORTANT
CONTENEURS À RÉSIDUS VERTS

Concernant les bacs de résidus verts qui sont situés au bout de la rue des Vignes :

Prenez note que ces bacs servent UNIQUEMENT au ramassage des résidus verts, tels que feuilles mortes, gazon, résidus de jardinage, retailles de haies, etc.

Ceci est un rappel important afin de mettre vos déchets aux endroits appropriés.

Ces bacs seront disponibles sur la rue des Vignes jusqu'au **15 novembre**.

Merci de votre collaboration!

Corporation des aînés de Saint-Apollinaire

La Corporation des aînés de St-Apollinaire offre des logements et des services qui répondent aux besoins d'une clientèle de personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie.

La Corporation des aînés est une résidence certifiée, située au 52, rue de l'Église, qui comprend 27 appartements.

Cet automne, 18 logements 3 ½ seront ajoutés à la résidence. Quelques logements sont toujours disponibles. Réservez votre place!

Voici les commodités incluses dans le prix du loyer :

Encore quelques logements disponibles!

- Un stationnement par logement;
- Chauffage et électricité;
- Accès à la salle à manger;
- Accès aux salles de lavage;
- Système d'appel dans chaque logement;
- Détecteurs de fumée dans chaque logement;
- Système d'alarme incendie;
- Entretien extérieur de la résidence, déneigement;
- Ramassage des ordures;
- Accès sécuritaire à l'entrée;
- Salle communautaire;
- Rampe d'accès et ascenseur permettant d'accueillir les personnes à mobilité restreinte.

Certains services supplémentaires, tels que la câblodistribution et le service alimentaire, peuvent être fournis.

Pour information, communiquez avec
M. Robert Boucher au 418 930-1577
Télécopieur : 418 433-4432

Bien-être et sécurité!

Club FADOQ les Alouettes de Saint-Apollinaire

Le samedi 28 septembre à 10 h 30, il y aura un autobus (coût 12 $) qui partira de Saint-Apollinaire pour se rendre au salon FADOQ au Centre de foires d'ExpoCité, qui a lieu du 27 au 29 septembre. L'entrée est gratuite ! Si vous êtes intéressés, téléphonez-moi au 418 881-3704 pour la réservation avant le 21 septembre.

Nous invitons les aînés (50 ans et plus) à un bon dîner au Buffet des continents de Lévis ou de Charlesbourg, dans le cadre de la journée nationale des aînés le mardi 1er octobre, de 11 h à 14 h 30, c'est gratuit! Vous pouvez réserver seulement si vous êtes un groupe de 10 personnes.

✂ -

ACTIVITÉS 2019 - 2020 :

À conserver

DE SEPTEMBRE À MAI 2020		
Marche	Lundi, 9 h	Colette 418 881-3527
Pétanque	Lundi, 13 h	Lina 418 881-3704
Ruff	Mardi et jeudi, 13 h	Lina 418 881-3704
Billard	Jeudi, 13 h	Adrien Dubois 418 881-3246
Viactive	Mercredi, 9 h 30	Colette 418 881-3527
1 FOIS PAR MOIS		
Scrabble	1er mardi du mois	9 h 30
Ruff et scrabble	1er vendredi du mois	19 h 30
Baseball poche	2e vendredi du mois	19 h 30
Danse en ligne	3e vendredi du mois	20 h
Dîner suivi du bingo	Dernier mercredi du mois	11 h 45
ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX		
Souper de Noël	Dimanche 1er déc.	17 h 30
Cabane à sucre	Jeudi 26 mars	18 h
Ass. générale	Samedi 16 mai	17 h
Souper spaghetti	Samedi 16 mai	17 h

Lina Desrochers, Présidente

COMPOSTEURS DOMESTIQUES

La Municipalité a toujours des composteurs à vendre au prix de **30 $** l'unité.

Passez au bureau municipal pour payer votre composteur et celui-ci vous sera livré à votre domicile par la suite.

30 $ taxes incluses

BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

La Municipalité de Saint-Apollinaire a des barils récupérateurs d'eau de pluie à vendre au coût de **30 $** chacun, taxes incluses.

Il vous suffit de passer au bureau municipal, payer votre baril et celui-ci vous sera livré à votre domicile.

Téléphone : **418 881-3996**

Invitation

La chorale liturgique "Les Amis de la musique" est en période de recrutement, donc n'hésitez pas à les joindre. Il suffit d'aimer chanter, pas besoin d'être un artiste.

Les pratiques ont lieu les lundis soir de 19 h à 20 h 30 à la sacristie de l'église de St-Apollinaire.

Bienvenue à tous, hommes et femmes.

Information : Nicole Laflamme au **418 881-3392.**

LES SCOUTS AGAPOGIL

Une nouvelle saison commence !!!

Bonjour à tous!

Après un merveilleux été, les unités Castors (7-8 ans), Louveteaux (9-11 ans) et Éclaireurs (12-16 ans) sont chargés à bloc et ont bien hâte de commencer l'année scoute.

Dans les activités passées durant l'été, outre les camps, nous avons eu la fin de semaine du 17 et 18 août, le tournoi de soccer U7-U8 à Saint-Agapit. Les animateurs et parents scouts se sont relayés pour offrir un service de cantine sur place. Hot-dog, blé d'Inde et rafraichissements ont fait le bonheur des grands et des petits. Aussi, pour divertir les jeunes, le groupe a offert une location de jeux gonflables. Ce fut aussi une belle occasion de faire connaitre le mouvement scout aux gens.

Le 21 août dernier, ce fut notre soirée d'information et d'inscription. Nous avons reçu beaucoup de visite et plusieurs nouvelles inscriptions... nos trois unités sont à pleine capacité.

Les 6 et 7 septembre était la montée pour chacune des unités. La montée est le passage du jeune à l'unité suivante et la continuité dans son parcours scout. Nous avons profité de l'occasion pour introduire tous les nouveaux jeunes et animateurs au groupe AGAPOGIL et pour remercier ceux qui nous quittaient.

Finalement, le jeudi 24 octobre, à 19 h, au chalet des loisirs, aura lieu notre assemblée générale annuelle, où tous les parents, animateurs et gestionnaires du groupe AGAPOGIL sont conviés pour débuter l'année du bon pied. La présence de tous est grandement importante pour élire les nouvelles personnes aux postes de gestion et des différents comités.

Merci d'avance pour votre présence!

Jonathan Bernard
Président du 127e Groupe Scout AGAPOGIL
jonathan.bernard@globetrotter.net
418 881-3305

Bonjour chers citoyennes et citoyens de Saint-Apollinaire!

L'automne est à nos portes et les enfants retournent sur les bancs d'école. Il est temps de mettre un manteau le matin et le soir. Nous vous invitons à venir dans notre boutique pour trouver des vêtements un peu plus chauds pour toute la famille. Nous avons tout pour vous habiller de la tête aux pieds.

Avec notre popularité grandissante, nous sommes maintenant ouverts deux samedis par mois, soit le 2e et 4e samedi du mois. Nos samedis seront affichés sur les écrans lumineux de la Municipalité.

Vous êtes retraité et vous cherchez à rencontrer des gens? Nous sommes à la recherche de bénévoles pour trier les chaussures et les jouets, vérifier les appareils électriques ainsi que des vendeuses pour les jours d'ouverture. Vous pouvez nous joindre au 418 881-2179.

Le but de notre organisme est d'aider les gens de notre communauté, les aînés, les jeunes familles, les personnes ayant des besoins particuliers. Nous aidons aussi les organismes de notre communauté qui ont les mêmes buts que nous. Grâce à tous vos dons et vos achats, nous avons la possibilité d'aider plus de gens.

Merci!

À bientôt,
Les bénévoles de L'Entraide de St-Apollinaire

Cercle de Fermières Saint-Apollinaire

La période estivale a permis à tous de faire le plein d'énergie afin de repartir une nouvelle année du bon pied!

Au Cercle de Fermières Saint-Apollinaire, ce temps d'arrêt estival a été consacré à l'élaboration de nouvelles activités, et ce ne sont pas les bonnes idées qui manquent!

Plusieurs nouveautés sont au programme pour 2019-2020 et vous les découvrirez au fil de cette chronique qui résume chaque mois l'ensemble de nos activités passées et les projets à venir.

Notre première réunion régulière s'est tenue le mercredi 4 septembre. Le lancement de notre nouvelle programmation s'est amorcé dans la bonne humeur; notre cercle compte actuellement 50 membres, dont la grande majorité est très active, autant par leur présence aux réunions que dans l'ensemble de nos activités artisanales (tissage, couture, tricot, bricolages) ayant lieu à l'intérieur de notre local et ailleurs dans la communauté de Saint-Apollinaire.

Parmi les nouveautés, il y aura les vendredis créatifs qui se dérouleront chaque vendredi matin à compter de 9 h à notre local, où les membres présentes auront accès à des ateliers techniques, démonstrations visuelles, visionnements de capsules techniques artisanales; cette période sera aussi l'occasion de confectionner divers éléments de création personnelle ou collective, d'expérimenter de nouveaux outils, de faire des apprentissages et de partager des connaissances dans un climat amical et un environnement adapté.

Durant l'automne, des membres de notre cercle suivront une formation spécifique de 2 journées pour l'utilisation des tricoteuses circulaires mécaniques récemment acquises et destinées à la fabrication de chaussettes. Le grand public aura l'occasion de les voir à l'œuvre dans un proche avenir. Les lieux et dates de ces démonstrations seront communiqués par le biais de la présente chronique.

Le samedi 28 septembre aura lieu la Journée de la Culture à l'intérieur de notre local. Tout le public est donc invité à venir visiter nos installations et échanger avec plusieurs artisanes qui seront heureuses de vous renseigner davantage sur la passion qui les anime au sein du Cercle de Fermières Saint-Apollinaire. Cette activité se tiendra au 94, rue Principale, local 1 (rez-de-chaussée de l'édifice Place Francoeur, entrée de la bibliothèque), de 10 h à 15 h 30.

Si vous souhaitez vous familiariser à des techniques artisanales, accéder à de multiples ressources, participer à des expositions, et surtout partager les connaissances et expériences d'autres personnes passionnées et dévouées, joignez-vous à nous dès maintenant en contactant la soussignée. Nous sommes présentement en période active de recrutement. L'abonnement annuel est au coût de 30 $ incluant le magazine L'Actuelle (5 numéros/année) que vous recevez par la poste. Nos réunions régulières se tiennent toujours le premier mercredi de chaque mois à 19 h à la salle du conseil municipal.

Suivez-nous également sur notre page Facebook (Cercle de Fermières Saint-Apollinaire).

Passez un bel automne!

Claudine Bouchard, vice-présidente (418 208-3896)

Centre-Femmes LOTBINIÈRE

Activités gratuites!

Activités automne 2019

En plus de ces activités, l'écoute, la référence et la relation d'aide se poursuivent.
La bibliothèque est à votre disposition.
Suivez-nous sur Facebook.
POUR INSCRIPTION OU INFORMATION :
418 728-4402
139, rue Principale, Saint-Flavien
www.cflotbiniere.qc.ca

Antidote I: Une quête d'identité
Pour celles qui désirent faire le point sur leur vie.
Du 18 septembre au 20 novembre à 13h

Cuisines collectives
Quelques places sont disponibles. Une priorité d'admission pour les femmes à faible revenu avec enfants à charge.

Ateliers « Femmes de coeur » au Centre
De 13h à 15h, co-animation avec L'Oasis de Lotbinière
16 septembre : La réflexologie
7 octobre : Être à l'affût de mes sens
11 novembre : Prendre soin de sa santé mentale
9 décembre : Fabrication d'un cadeau

Journée pour l'élimination de la pauvreté
Pauvreté et logement
17 octobre de 9h à 13h
Au Complexe des Seigneuries de St-Agapit

Apprivoiser son intuition
Personne ressource: Pierrette Leclerc, Centre intuition
31 octobre de 9h à 16h

La santé mentale et les droits
Personne ressource: Marianne Poirier-Morin, L'A-Droit
18 novembre de 13h30 à 15h

« Je veux vivre» par Nathalie Simard
28 novembre à 13h30 au Centre Raymond Blais, Lévis
Pour les jours d'action contre les violences faites aux femmes
Départ en autobus à 12h30 de Laurier-Station vers Lévis.

Brigade des rubans blancs
Journées contre la violence faite au femmes
Fabrication des rubans 4 et 12 novembre à 13h30
Distribution des rubans 5 décembre de 9h à 12h

Bottin de ressources
Disponible gratuitement au Centre-Femmes, il permet de mieux connaître les ressources de la région.

CHEVALIERS DE COLOMB

Le mois de septembre annonce la fin des vacances et le retour à l'école pour nos étudiants.

Les activités de bénévoles comme les Chevaliers de Colomb repartent en grandes pour la saison de l'automne. Nous allons continuer les mandats qui ont été mis un peu de côté pour l'été et en reprendre d'autres.

À ne pas oublier, nous faisons encore le prêt de béquilles, fauteuils roulants et marchettes. Ces prêts ne sont pas seulement pour les Chevaliers, mais pour tous les citoyens de Saint-Apollinaire.

Nous continuons à fêter les naissances des nouveau-nés en plantant un arbre.

Si vous avez besoin d'aide des Chevaliers, communiquez avec un membre, nous sommes là pour vous aider au besoin.

Pauline, ma conjointe, se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année de chevalerie et autres.

Denis Gagnon, Grand Chevalier

Sainte-Elisabeth-de-Lotbinière

INVITATION AUX PARENTS DE JEUNES POUR LA CATÉCHÈSE

Voici une invitation aux familles de jeunes de 2e à 5e année du primaire qui voudraient cheminer dans un Parcours catéchétique vers les sacrements du Pardon et de l'Eucharistie.

C'est donc avec enthousiasme que nous vous proposons le cheminement du parcours de « L'Amitié - 1re partie ». Ces catéchèses se donnent sur 4 rencontres pour la première année. Par la suite, ce cheminement est appelé à se poursuivre l'année suivante, ce qui amènera votre jeune à vivre les sacrements du Pardon et de l'Eucharistie.

Pour information et inscription : Veuillez contacter Christiane Guay ou Sylvie Bibeau au 418 728-2020 ou pastorale.sel@gmail.com

---

Société d'Horticulture de Saint-Apollinaire

La Société d'horticulture de St-Apollinaire vous invite à la conférence **Jardins d'oiseaux** le jeudi 26 septembre à 19 h, au centre Multifonctionnel.

Monsieur Gilles Paradis, en connaisseur expérimenté, nous donnera des conseils pour attirer les oiseaux dans nos cours. Il nous fera part de ses trucs pour les garder chez soi en aménageant des endroits attrayants pour eux avec des fleurs, plantes et arbustes variés. Il partagera aussi avec nous ses connaissances acquises au fil des ans pour attirer une diversité d'oiseaux et ses astuces pour maitriser les indésirables.

Cette conférence est gratuite pour les membres et 8 $ pour les non-membres.

Info : www.amelanchier.com

Le comité de défense des droits du Carrefour des personnes aînées de Lotbinière et le Centre de justice de proximité de Québec sont heureux de vous inviter à une séance d'information gratuite ayant pour titre:

Le bail de logement pour aînés

Date: Vendredi, le 20 septembre 2019
Heure: 13h30 à 15h30
Lieu: Salle des loisirs, 12 rue Roberge St-Flavien

INSCRIPTION OBLIGATOIRE: 728-4825

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ Québec

CPAL CARREFOUR DES PERSONNES AÎNÉES DE LOTBINIÈRE

QU'EST-CE QU'UNE FILLE D'ISABELLE?

Une fille d'Isabelle, c'est une militante.
Est-ce une femme extraordinaire ? « Non » c'est une femme ordinaire qui croit en mouvement.

C'est une femme convaincue et convaincante. Une femme dynamique, qui n'épargne ni son temps ni ses énergies.

En Amour avec le Christ et son mouvement. Qui croit en la force de l'équipe, qui croit qu'en équipe, on réalise des choses extraordinaires, qui aime et sait se faire aimer. Qui accepte et accepte les autres. Qui se fait confiance et fait confiance aux autres. Qui accueille l'autre avec Unité – Amitié – Charité. Consciente de ses talents et de ses possibilités. Qui sait se dire et s'affirmer dans le respect de l'autre à l'écoute des besoins des autres. Qui veut se perfectionner pour redonner. Qui accepte de prendre une responsabilité, une charge. Qui sait encourager et valoriser les autres. Qui chemine avec d'autres, qui accepte le cheminement de l'autre qui va de l'avant. Qui n'a pas toujours les ailes à terre, qui cultive le sens de l'humour. Qui ne se laisse pas décourager par les difficultés. Qui croit que le travail n'est jamais fini, qu'il faut souvent recommencer.

Être une vraie Fille d'Isabelle, j'y crois même si parfois cela parait difficile.

Bienvenue à toi!

Unité - Amitié - Charité

Monique Defoy,
Régente du Cercle Madeleine de Verchères # 1110
418 881-3121

MARCHÉ AUX PUCES

Il y aura une deuxième activité collective de marché aux puces les **28 et 29 septembre prochain**.

Tous les propriétaires pourront tenir une vente de garage sur leur propriété.

Il y aura aussi possibilité de venir vous installer dans le stationnement du centre Multifonctionnel.

Pas besoin de réservation. Vous n'avez qu'à apporter table et articles à vendre et vous installer!

C'est gratuit!

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2019

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 868-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'AGRANDIR LA ZONE 146C À MÊME LA ZONE 152R SUR LA RUE PRINCIPALE

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de modification règlementaire de la part d'un promoteur afin que la propriété située au 133, rue Principale, soit incluse dans la zone 146C;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 3 juillet 2019;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 8 juillet 2019 par Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 868-2019 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT NO 870-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'AJOUTER L'ARTICLE 5.2.1 RELATIF AUX USAGES COMPLÉMENTAIRES À L'HABITATION DANS LES ZONES AGRICOLES

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QUE ledit règlement ne prévoit pas d'usages reliés à l'agriculture comme usages complémentaires à l'habitation dans les zones à dominance agricole,

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce premier projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le nº 870-2019 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT NO 871-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE MODIFIER LE NOMBRE MAXIMAL DE LOGEMENTS PERMIS DANS LA ZONE 141.2R

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QU'un nouveau plan d'aménagement a été déposé à la Municipalité pour compléter un projet d'ensemble immobilier sur la route 273;

ATTENDU QUE la construction d'immeubles à logements locatifs répond à un besoin à Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande le présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce premier projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le nº 871-2019 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

DÉROGATION MINEURE – 17, RUE DE L'ÉGLISE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2019-324 pour la propriété du 17, rue de l'Église;

ATTENDU QUE la demande consiste à agrandir le bâtiment principal ainsi que pour l'aménagement des aires de stationnement et de chargement/déchargement;

ATTENDU QUE l'aire de stationnement comportera 8 cases de stationnement, alors que la norme du Règlement de zonage no 590-2007 est de 10 cases;

ATTENDU QUE l'aire de chargement /déchargement se fera en cour avant et que les véhicules de livraison devront y accéder en marche arrière en utilisant la rue publique pour changer de direction alors que le Règlement de zonage no 590-2007 spécifie que l'aire de manœuvre doit être aménagée pour que les véhicules affectés au chargement / déchargement puissent y accéder en marche avant et changer complètement de direction sans pour cela emprunter la rue publique;

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure numéro 2019-033 a été déposée;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 24 juillet 2019;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement de zonage no 590-2007 et du Règlement relatif au PIIA, no 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation des demandes de permis et dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure 2019-033 soit autorisée comme demandé.

Que la demande de permis numéro 2019-324 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité

PIIA AFFICHAGE – 134, RUE INDUSTRIELLE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2019-399 pour la propriété située au 134, rue Industrielle;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de permis pour ajouter deux enseignes murales sur la façade du bâtiment principal;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA no 594-2007 et du règlement de zonage no 590-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2019-399 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité

PIIA PATRIMOINE – ACCEPTATION DE 3 DEMANDES

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes de permis suivantes :

- Les demandes de modification des permis 2019-315 et 2019-316 pour le 32, rue Rousseau, afin de modifier les toitures de la résidence et du garage projeté;
- La demande de permis 2019-398 pour le 74, rue Principale, afin de refaire la fondation du bâtiment principal au même emplacement;

ATTENDU QUE ces dossiers ont été étudiés en vertu du règlement relatif au PIIA, numéro 594-2007 en considérant que ces propriétés font partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de ces demandes de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans les demandes de permis numéro 2019-315, 2019-316 et pour la demande de permis numéro 2019-398, que le permis soit autorisé pour la nouvelle fondation seulement. Le dossier sera représenté ultérieurement pour les galeries.

Adopté à l'unanimité

PIIA ZONES COMMERCIALES / INDUSTRIELLES ET AFFICHAGE – 258, RUE LAURIER

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes de permis numéro 2019-395 et 2019-396 pour la propriété située au 258, rue Laurier;

ATTENDU QUE les demandes consistent à agrandir le bâtiment principal et ajouter une enseigne murale en façade du bâtiment;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA no 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les demandes de permis numéro 2019-395 et 2019-396 soient autorisées comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

ACCEPTATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE - PAYSAGISTE 2000 INC.

ATTENDU QUE le conseil municipal a la responsabilité d'assurer la planification du développement du territoire de la Municipalité;

ATTENDU QUE le 2 juillet 2019, Paysagiste 2000 inc. a déposé un plan d'ensemble pour des prolongements de rues à même le lot 5 608 884 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le conseil municipal a analysé le plan montrant les rues projetées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que sans obligation, ni responsabilité, le conseil appui la réalisation du plan d'ensemble déposé par Paysagiste 2000 inc., soit la version 1 du plan de l'arpenteur-géomètre, Mathieu Beaurivage, Minute 6706, dossier 1375 daté du 28 juin 2019.

Adopté à l'unanimité.

ACCEPTATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE - GESTION VJR INC. ET DÉVELOPPEMENT 4 CÔTÉ

ATTENDU QUE le conseil municipal a la responsabilité d'assurer la planification du développement du territoire de la Municipalité;

ATTENDU QUE le 18 juillet 2019 Gestion VJR inc. et Développement 4 Côté ont déposé un plan d'ensemble pour des prolongements de rues à même les lots 6 263 320 et 6 263 321 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le conseil municipal a analysé le plan montrant les rues projetées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que sans obligation, ni responsabilité, le conseil appui la réalisation du plan d'ensemble déposé par Gestion VJR inc. et Développement 4 Côté, soit la version 2 du plan de l'arpenteur-géomètre, Mathieu Beaurivage, Minute 6737, dossier 1376 daté du 17 juillet 2019.

Adopté à l'unanimité.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE 100 $ À LA FQCC

ATTENDU QUE le rassemblement de fermeture de la FQCC aura lieu au Domaine de la Chute à Saint-Apollinaire, en octobre 2019;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de commandite, par l'achat d'une publicité dans le bottin, afin de participer financièrement à ce rassemblement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat d'une publicité d'un tiers de page dans le bottin du FQCC, au coût de 100 $.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION D'APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

ATTENDU QUE *la Semaine de la sécurité ferroviaire* aura lieu au Canada du 23 au 29 septembre 2019;

ATTENDU QU'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre

de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

ATTENDU QU'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroitre la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

ATTENDU QU'Opération Gareautrain demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 23 au 29 septembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) VOLET PACTE RURAL

ATTENDU QUE la Municipalité veut faire l'ajout d'un bloc psychomoteur, d'une balançoire et de différents équipements complémentaires au parc Terry-Fox;

ATTENDU QUE la Municipalité dispose d'un montant de 24 000 $ dans le fonds de développement des territoires (FDT);

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

De déposer une demande d'aide financière de 24 000 $ au FDT, volet Pacte rural, pour le projet du parc Terry-Fox dont les coûts sont évalués à 48 242.24 $ plus taxes.

La Municipalité autorise la directrice générale, Martine Couture, à signer les documents relatifs au projet.

Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURES POUR L'ENREGISTREMENT D'UNE SERVITUDE SUR LA RUE DE L'ENTENTE

ATTENDU QUE les propriétaires de la résidence située au 10, rue de l'Entente, sur le lot 3 383 631 du cadastre du Québec, doivent refaire une installation septique en conformité avec le règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22);

ATTENDU QUE la superficie du terrain et l'emplacement des puits rendent insuffisant l'espace disponible pour construire un dispositif de traitement secondaire ou secondaire avancé;

ATTENDU QUE le choix du propriétaire est d'installer un système de traitement tertiaire incluant une lampe UV avec rejet au fossé situé du côté ouest de la rue de l'Entente;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter l'enregistrement d'une servitude en faveur de madame Cassy Demers Nolin et Monsieur Étienne Defoy pour le passage d'une conduite de refoulement flexible de 38 mm de diamètre qui sera installée par forage directionnel sous la rue de l'Entente, soit sur une partie du lot 3 383 767 du cadastre du Québec, jusqu'au fossé de drainage. Les travaux sont plus amplement décrits dans un rapport de la firme Inneo environnement, daté du 27 juin 2019, dossier STLB19168-01.

Les frais de préparation d'une description technique par un arpenteur-géomètre ainsi que les frais de l'acte de servitude notarié seront assumés par les propriétaires.

Toutes réparations et l'entretien de cette conduite seront aux frais des propriétaires.

D'autoriser le Maire Bernard Ouellet et la directrice générale Martine Couture à signer l'acte de servitude pour et au nom de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

ACCEPTATION DE LA PROMESSE D'ACHAT ET DE VENTE D'UNE PARTIE DU LOT 3 384 813 SUR LA RUE DES LILAS

ATTENDU QU'une promesse d'achat et de vente a été signée entre la compagnie 9021-7811 Québec inc. et la Municipalité de Saint-Apollinaire, pour un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 3 384 813 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 22 479 m^2, soit environ 242 000 pi^2, situé sur la rue des Lilas;

ATTENDU QUE le prix de vente a été fixé à 242 000 $ ou 1 dollar du pied carré;

ATTENDU QUE cette offre d'achat était conditionnelle à ce que le terrain soit décontaminé selon les critères d'usage et les valeurs limites du MELCC;

ATTENDU QUE les travaux de réhabilitation environnementale des sols ont été effectués les 15 et 16 juillet derniers sous la surveillance de la firme GENISOL Environnement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la promesse d'achat et de vente signée entre la compagnie 9021-7811 Québec inc. et la Municipalité de Saint-Apollinaire, pour un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 3 384 813 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 22 479 m^2 situé sur la rue des Lilas pour un montant de 242 000 $ ou 1 dollar du pied carré.

D'autoriser le Maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant Alexandre D'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer l'acte relatif à cette transaction.

Adopté à l'unanimité.

PROCHAINE SÉANCE : 7 OCTOBRE 2019

Information au sujet des services de garde en milieu familial privés
(non reconnus par un bureau coordonnateur)

Depuis le 1er mai 2018, des changements dans la Loi et le Règlement du ministère de la Famille précisent des conditions à respecter pour les services de garde non reconnus, par exemple :

- Inclure ses propres enfants dans son ratio (maximum de six, dont au plus deux sont âgés de moins de 18 mois);
- Faire vérifier ses antécédents judiciaires et ceux des adultes qui habitent la résidence;
- Détenir un cours de secourisme adapté à la petite enfance;
- Ne pas se faire remplacer ou assister;
- Ne pas appliquer de mesures dégradantes ou abusives envers un enfant reçu;
- Faire signer un avis au parent de chaque enfant reçu, avec le formulaire obligatoire accessible dans le site Web du ministère de la Famille : https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/FO-0293-avis-parent.pdf .

Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas respectée, la personne exploite un service de garde illégal et pourrait être sanctionnée.

Pour plus d'information :
https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Guide-PNR.pdf

Vous offrez des services de garde en milieu familial privés dans Lotbinière et vous aimeriez être reconnue par un bureau coordonnateur ?

Vous avez des questions sur ce choix de carrière ?

Vous êtes un parent et vous avez des questions sur les services de garde en milieu familial subventionnés ou non ?
Rapporter
Appelez au BC Rayons de Soleil : 418 981-0101
109, rue Principale, St-Apollinaire.

SERVICE DE GARDE RECONNU
Québec

Rayons de Soleil
Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial

Des lunettes pour tous!

Où ? À **L'Oasis de Lotbinière** au 17 rue des Érables à St-Flavien (en face de la Salle des Lions)

Qui ? **Toute la population de Lotbinière**

Quand ? Lundi **17 septembre 2019**
Lundi **21 octobre 2019**
Lundi **18 novembre 2019**
Lundi **16 décembre 2019**

Obtenez des lunettes à moindre coût dans la MRC de Lotbinière, lors des visites du Marchand de lunettes dans les locaux de L'Oasis!

Comment ? Ayez la prescription de votre optométriste en main. Vous devez prendre rendez-vous en téléphonant au **581-983-3883**. Prévoyez un délai de 4 semaines pour la réception de vos montures et le paiement doit s'effectuer le jour de la livraison.

Le Marchand de Lunettes, c'est :

- Des lunettes de qualité et garanties permettant des économies substantielles.
- Des lentilles ophtalmiques adaptées à vos besoins.
- Une grande sélection de montures.
- Un service courtois et personnalisé.
- Des lunettes à partir de 20 $ pour les personnes recevant de l'aide sociale.
- Reçus valides pour les assurances.

Pour information supplémentaire : www.marchanddelunettes.org

LE MARCHAND DE LUNETTES
LUNETTERIE COMMUNAUTAIRE

L'Oasis DE LOTBINIÈRE
GROUPE COMMUNAUTAIRE ALTERNATIF EN SANTÉ MENTALE
418-728-2085

COURS DE TRICOT OU CROCHET
AUTOMNE 2019

Début : Mercredi 18 septembre
(ajout du jeudi si nécessaire)
Heure : De 18 h 30 à 20 h 30
Coût : 120 $ pour 10 cours, payable en 2 versements
Endroit : Au 828, route Marigot
Information : Geneviève Lejeune Ross 418 473-2632

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

SEPTEMBRE	
Vend. 20	Danse en ligne à la salle communautaire à 20 h
Sam. 21	Salon des artisans et de l'agro-alimentaire à la salle communautaire, de 9 h 30 à 16 h
Lundi 23	Marche tous les lundis. Départ de la salle FADOQ à 9 h 30
Mardi 24	Loisirs actifs tous les mardis à 9 h 30 à la résidence des aînés (info : Colette 418 881-3527)
Merc. 25	Viactive tous les mercredis à la salle FADOQ à 9 h 30 Dîner communautaire à la salle FADOQ (info : Claudette 418 881-2779)
Jeudi 26	Conférence *Jardins d'oiseaux* à 19 h au centre Multifonctionnel
Sam. 28	Autobus à 10 h 30 pour aller au salon FADOQ
OCTOBRE	
Mardi 1er	Loisirs actifs tous les mardis à 9 h 30 à la résidence des aînés (info : Colette 418 881-3527)
Merc. 2	Viactive tous les mercredis à la salle FADOQ à 9 h 30
Lundi 7	Marche tous les lundis. Départ de la salle FADOQ à 9 h 30 Séance ordinaire du conseil à 19 h 30 à la salle du conseil
Sam. 12	Ouverture de l'Entraide de 10 h à 16 h
Lundi 14	Bureaux municipal et de la SAAQ fermés pour l'Action de grâces
Vend. 18	Danse en ligne à la salle communautaire à 20 h
Jeudi 24	Assemblée générale du groupe AGAPOGIL au chalet des loisirs
Sam. 26	Ouverture de l'Entraide de 10 h à 16 h
Merc. 30	Dîner communautaire à la salle FADOQ (info : Claudette 418 881-2779)

Municipalité St-Apollinaire

11, rue Industrielle
St-Apollinaire, Québec G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996
Téléc. : 418 881-4152

Postes	Fonctions
221	Julie-Ann Charest, secrétaire-réceptionniste
222	Lorraine Rousseau, secrétaire administrative
223	Renault Lepage, inspecteur des travaux publics
224	Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et environnement
225	Manon Bouchard, secrétaire administrative
227	Bernard Ouellet, maire (cellulaire : 418 808-9401)
229	Cathy Bergeron, directrice générale adjointe
232	Martine Couture, directrice générale
233	Manon Côté, secrétaire, responsable du journal
235	Nathalie Breton, adjointe à l'inspecteur en bâtiment

Renseignements service des incendies : 418 808-9410

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

www.st-apollinaire.com

Téléphone Centre Multifonctionnel

CENTRE MULTIFONCTIONNEL SAINT-APOLLINAIRE

20, rue Terry-Fox

Tél. : 418 881-3996

Postes	Fonctions
231	Dany Lamontagne, directeur du service des Loisirs
239	Directeur adjoint du service des Loisirs
237	Location de salles et inscription pour cours

Mandataire de la ***Société de l'assurance automobile***
Québec

Téléphone SAAQ

Tél. : 418 881-7227

Ouvert : **lundi, mardi, mercredi et vendredi** de 8 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 8 h 30 à 20 h

www.saaq.gouv.qc.ca

Téléphone Régie intermunicipale

Tél. : 418 881-3996, poste 225

Manon Bouchard

Téléphone Bibliothèque

Tél. : 418 881-3996, poste 250

Dimanche : ..... 9 h 30 à 12 h
Mardi : ..... 16 h à 21 h
Mercredi : ..... 9 h à 11 h et 13 h 30 à 16 h
Jeudi : ..... 16 h à 21 h
Samedi : ..... 9 h 30 à 12 h
Lundi et vendredi : ..... FERMÉ

MARIE-PIER LAFLAMME

cliniquempl.com

418 881-3328

37, rang Gaspé

marie_pier_la@hotmail.com

www.cliniquempl.com

SUIVEZ-NOUS SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA CLINIQUE MARIE-PIER LAFLAMME ET SOYEZ AU COURANT DES DISPONIBILITÉS, PROMOS ET NOUVEAUTÉS!

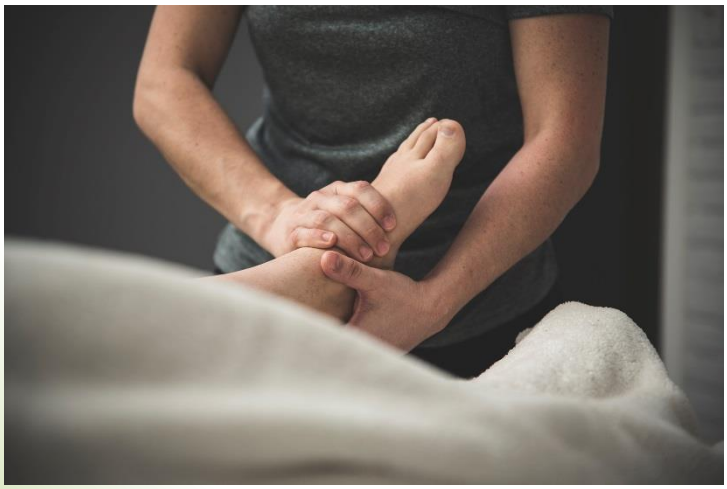

VOUS DÉSIREZ UN TRAITEMENT ADAPTÉ À VOS BESOINS?
LE BIEN-ÊTRE DES GENS EST AU CŒUR DE MES PRÉOCCUPATIONS, LAISSEZ-MOI PRENDRE SOIN DE VOUS!

N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER POUR EN SAVOIR DAVANTAGE SUR LES SERVICES OU POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS.

SOINS OFFERTS:

***NOUVEAU : OSTÉOPATHIE**

MASSOTHÉRAPIE

ORTHOTHÉRAPIE